

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° II-1116

à l'amendement n° 712 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 62

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.